

Education

# Directeurs d'écoles : quel processus managérial pour un meilleur rendement scolaire ?



Eliane Ambourhouet Pamboud, directrice d'Académie provinciale de l'Estuaire (micro), présidant la cérémonie de clôture. Photo du milieu : L'objectif de ces assises était de réfléchir sur les maux qui minent le système éducatif. Photo de droite : Les séminaristes à la fin des travaux.

F.S.L.  
Libreville/Gabon

C'est le thème du colloque annuel organisé cette année sous le parrainage de Paul Biyoghé Mba, président du Conseil économique et social, et dont l'objectif était notamment

de réfléchir sur les maux qui minent le système éducatif dans notre pays.

"DIRECTEURS d'écoles : quel processus managérial pour un meilleur rendement scolaire ?". C'est sous ce thème que s'est tenu, du 4 au 6 juin derniers à Bikelé, les assises du col-

loque annuel des dirigeants d'établissements. Placée sous le parrainage de Paul Biyoghé Mba, président du Conseil économique et social, cette rencontre, à l'initiative de la circonscription scolaire de l'Estuaire, visait notamment à susciter une réflexion collective sur les

maux qui minent profondément l'enseignement dans notre pays, empêchant ainsi l'atteinte des objectifs de réussite. Les enseignants, invités à cette rencontre d'analyse, ont donc eu à plancher sur un ensemble de thèmes, allant de la gestion pédagogique axée sur les résultats scolaires à l'accompagnement des équipes pédagogiques, en passant par le mode d'évaluation en approche basée sur les compétences sans cahiers de situations cibles et la gestion du temps comme facteur de réussite scolaire. Dans leurs recommanda-

tions, les participants ont émis le vœu de voir, entre autres, l'harmonisation des programmes instaurée et l'intégration des écoles privées laïques dans le processus de formation des jeunes. Le plus important étant, selon eux, de garder à l'esprit la nécessité impérieuse de définir une nouvelle conception du directeur d'école. Sans, bien évidemment, passer outre les problèmes liés au manque de motivation actuel de nombreux enseignants, les difficultés salariales, les blocages au niveau des intégrations, etc.

La directrice d'Académie provinciale, Eliane Ambourhouet Pamboud espère, dès à présent, voir cet ensemble de recommandations appliquées. « Trois jours durant, vous avez mené des réflexions qui vont vous conduire à changer vos pratiques, et si celles-ci sont mises en œuvre, elles devront nécessairement aboutir à des résultats meilleurs des élèves », a-t-elle indiqué. Le rendez-vous a été pris pour les prochaines assises de ce colloque annuel, qui se tiendront en 2016 à Cocobeach, dans le département de la Noya.

## Choses vues Axe Mbigou-Moukabou : les usagers n'en peuvent plus

Félicien NDONGO  
Mbigou/Gabon

Ce tronçon, long de 90 km, reliant les départements de la Boumi-Louétsi (Mbigou) et de l'Ogoulou (Mimongo) se trouve dans un réel état d'abandon. Les rares usagers qui s'y aventurent le font à leurs risques et périls



La plupart des ponts sur l'axe Mbigou-Moukabou se trouvent dans un état de dégradation très avancé.

RELIÉS par la route au départ de Mandji-Wano (7 km de Mbigou) et Moukabou (11 km de Mimongo), les départements de la Boumi-Louétsi et de l'Ogoulou, dans la province de la Ngounié, sont quasiment coupés du reste de la région. Le seul moyen de communication permettant aux différentes populations de la zone de se déplacer d'un lieu à un autre est aujourd'hui presque inexistant.

En effet, faire la route au départ du chef-lieu du département de la Boumi-Louétsi, en direction du dernier village de l'Ogoulou, situé au carrefour Moukabou, c'est la croix et la bannière. Tant ce qui fait office de voie de circulation ressemble à une piste

d'éléphant, au point que rares sont les automobilistes qui s'y aventurent. Le premier décor qui impressionne sur ce trajet, c'est la dense végétation aux abords de la route... ou plutôt de la piste. Mais le souci majeur sur cette voie de communication reste, incontestablement, l'état de dégradation très avancée de la couche de roulement, avec l'absence par endroit de latérite. C'est pourquoi, tout au long de l'axe, des bourbiers, passages d'eau et autres trous béants ne se comptent plus, comme si des obus étaient tombés ici. La situation est rendue plus difficile avec la défec-

tuosité de l'ensemble des "ouvrages d'art". En réalité, il s'agit de ponts dont l'ensemble est construit en matériaux périssables. Vermoulus par le poids des ans et l'action des intempéries, les planches et les madriers laissent des ouvertures entre eux, obligeant ainsi les usagers à les repositionner, avant toute tentative suicidaire de traversée.

Si rien n'est fait dans l'immédiat, cette zone risque d'être abandonnée par ses populations, qui ne supportent plus de vivre dans un tel isolement, qui les expose à tous les dangers. Il est impossible, par exemple, d'atteindre les unités de soins environnantes, en cas de maladies. Et même quand on peut rallier un dispensaire, cela ne sert pas à grand chose, car ces structures sont dépourvues de tout. D'où le recours à la médecine traditionnelle, comme solution finale pour la presque quasi totalité des populations habitant cette partie du pays...



Les conducteurs sont tenus à la prudence pour éviter des surprises désagréables.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau de l'UNESCO Libreville recherche un chauffeur pour le Projet Former Ma Génération - Gabon 5000

Le chauffeur devra :

- Avoir le niveau d'étude du premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire B ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience comme chauffeur ou fonctions similaires,
- Avoir une parfaite connaissance du réseau routier interurbain et à l'intérieur du pays,
- Etre prêt à effectuer des missions hors de Libreville
- Avoir une bonne connaissance écrite et parlée de la langue française

Pour postuler :

- Retirer les termes de référence détaillés au bureau de l'UNESCO, Batterie IV, Immeuble Bel Espace, B.P 2183 Libreville. Mail : [libreville@unesco.org](mailto:libreville@unesco.org) aux heures suivantes : (lundi au jeudi de 8H00 à 16H30 et le vendredi de 08H à 14H

- Le dossier de candidature doit comprendre une demande manuscrite adressée au Directeur Du Bureau de l'UNESCO Libreville, une lettre de motivation, un CV, une copie de la carte nationale d'identité, trois personnes de référence avec coordonnées de contact

- Le tout doit parvenir soit au Bureau de l'UNESCO Libreville ou à l'adresse suivante avant le 07/07/2015 à 14h30.

- UNESCO Libreville Batterie IV, Immeuble Bel Espace ;
- B.P : 21 83 Libreville, 6ème étage
- [libreville@unesco.org](mailto:libreville@unesco.org)